

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Martineau	Maire	27 920	12 000	467	233
Louise Hébert	Conseiller	10 110	4 000		
Constance Ramacieri	Conseiller	9 470	4 000		
Brian Wharry	Conseiller	9 880	4 000		
Gaétane Gaudreau-Langlois	Conseiller	8 600	4 000		
William Marsden	Conseiller	9 320	4 000		
Paul-Conrad Carignan	Conseiller	9 370	4 000		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).